



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue au 10, rue Saint-Jean-Baptiste Est, Rigaud Édifice Paul-Brasseur – Salle de l'Amitié, le 31 mars 2026

Sont présents : M^{me} Nathalie Wilson, conseillère
M^{me} Catherine Larose, conseillère
M^{me} Juliette Rochman, conseillère
M^{me} Caroline Quesnel, conseillère
M. Élie Forest, conseiller
M. Michel Berichon, conseiller

Ainsi que : M^{me} Audrey Caza, Directrice générale
M^{me} Vanessa Beaulieu, greffière adjointe

Formant quorum sous la présidence du maire, Charles Meunier.

Les résultats des votes indiqués au présent procès-verbal excluent le vote du président, à moins d'une mention différente à l'un de ceux-ci.

Ouverture de la séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance, formant quorum, la séance est déclarée ordinairement constituée à 17 h 00.

Constatation que l'avis de convocation a été signifié tel que requis

Conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, les membres du conseil constatent et confirment que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été dressé et signifié à tous les membres du conseil.

2026-03-118

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Charles Meunier et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Constatation que l'avis de convocation a été signifié
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Avis de motion et dépôt – Projet de règlement numéro 390-03-2026 modifiant le règlement numéro 390-2022 établissant les règles de constitution et de régie interne des comités consultatifs
5. Gestion du personnel – Embauche – Coordonnatrice aux finances et trésorerie
6. Gestion du personnel – Embauche – Chef des opérations, Service de sécurité incendie
7. Octroi de contrat – Travaux de mise en marche du puits d'eau brute – Station PP-5 – secteur Agathe
8. Période de questions allouée aux citoyens sur les sujets de l'ordre du jour
9. Clôture de la séance.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue au 10, rue Saint-Jean-Baptiste Est, Rigaud Édifice Paul-Brasseur – Salle de l'Amitié, le 31 mars 2026

Avis de motion et dépôt – Projet de règlement numéro 390-03-2026 modifiant le règlement numéro 390-2022 établissant les règles de constitution et de régie interne des comités consultatifs

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, il est par la présente donné un avis de motion par le conseiller Charles Meunier que sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 390-03-2026 modifiant le règlement numéro 390-2022 établissant les règles de constitution et de régie interne des comités consultatifs.

Le projet de règlement est également présenté et déposé à la présente séance.

2026-03-119

Gestion du personnel – Embauche – Coordinatrice aux finances et trésorière adjointe

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rigaud souhaite pourvoir un poste au sein du Service des finances et trésorerie afin d'assurer le soutien de l'équipe, la coordination des dossiers et le bon fonctionnement des activités liées aux bonnes pratiques financières ;

CONSIDÉRANT QUE, suivant l'analyse des candidatures reçues et des besoins organisationnels, il est recommandé d'ajuster le libellé du poste pour refléter davantage sa portée opérationnelle, sans modification des tâches, pour celui de coordinatrice des finances et trésorière adjointe ;

CONSIDÉRANT le processus de sélection a été effectué et qu'une candidate s'est démarquée lors des entrevues, soit Mme Julie Séguin ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Charles Meunier et résolu :

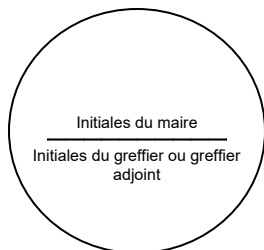
1. DE procéder à l'embauche de Mme Julie Séguin à titre de Coordinatrice aux finances et trésorière adjointe, et ce, à compter du 20 avril 2026 ;
2. QUE les conditions de travail applicables soient celles prévues au manuel des employés non syndiqués ainsi qu'à son contrat de travail ;
3. D'autoriser la directrice générale à signer le contrat de travail ;
4. D'autoriser l'administration municipale à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution, incluant les aspects budgétaires et administratifs requis

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2026-03-120

Gestion du personnel – Embauche – Chef des opérations, Service de sécurité incendie

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rigaud souhaite pourvoir le poste de chef aux opérations afin d'assurer le soutien d'une équipe, la coordination des dossiers et le bon fonctionnement des activités liées aux bonnes pratiques du Service sécurité incendie ;



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue au 10, rue Saint-Jean-Baptiste Est, Rigaud Édifice Paul-Brasseur – Salle de l'Amitié, le 31 mars 2026

CONSIDÉRANT le processus de sélection a été effectué et qu'un candidat s'est démarqué lors des entrevues, soit M. Marc-Antoine Provost Dourekas;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Charles Meunier et résolu :

1. DE procéder à l'embauche de M. Marc-Antoine Provost Dourekas à titre de chef aux opérations, et ce, à compter du 6 avril 2026 ;
2. QUE les conditions de travail applicables soient celles prévues au manuel des employés non syndiqués ainsi qu'à son contrat de travail ;
3. D'autoriser la directrice générale à signer le contrat de travail ;
4. D'autoriser l'administration municipale à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution, incluant les aspects budgétaires et administratifs requis.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2026-03-121

Octroi de contrat – Travaux de mise en marche du puits d'eau brute – Station PP-5 – Secteur Agathe

CONSIDÉRANT le besoin de la Ville de Rigaud d'augmenter le volume d'eau brute à acheminer vers l'usine d'eau potable ;

CONSIDÉRANT l'article 573 de la *Loi sur les cités et villes* et le *Règlement numéro 409-2024 portant sur la gestion contractuelle* ;

CONSIDÉRANT QUE le PTI 25-TP-019 a été accepté lors de l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 en janvier 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE le Service des travaux publics et de l'ingénierie a transmis une demande de prix à cinq (5) fournisseurs et que la plus basse offre conforme est l'entreprise Pompes Villemaire Inc.;

CONSIDÉRANT QUE la firme accompagnateur Technorem fournit à la Ville une lettre de recommandation qui appuie le choix de fournisseur ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Charles Meunier et résolu :

1. D'autoriser l'octroi du mandat de la mise en marche du puits PP-5 à l'entreprise Pompes Villemaire Inc. au montant total de 74 240,00 \$, et ce, avant toutes taxes applicables, selon l'offre reçue pour la commande à réaliser en 2026 ;
2. QUE cette dépense soit financée par la subvention provenant du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ 24-28) ;
3. D'autoriser la Directrice des travaux publics et ingénierie à signer tous les documents nécessaires à cette fin.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue au 10, rue Saint-Jean-Baptiste Est, Rigaud Édifice Paul-Brasseur – Salle de l'Amitié, le 31 mars 2026

Période de questions allouée aux citoyens sur les sujets de l'ordre du jour

Le maire, Charles Meunier, invite les personnes intéressées à poser des questions sur les sujets de l'ordre du jour.

2026-03-122

Clôture de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Charles Meunier et résolu que la présente séance soit clôturée 17 h 04.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

Je, Charles Meunier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Je, Charles Meunier, avise la greffière de mon refus d'approuver la résolution numéro _____, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Original signé au livre des PV

Charles Meunier
Maire

Charles Meunier, Maire

Original signé au livre des PV

Charles Meunier
Maire

Charles Meunier
Maire

Original signé au livre des PV

Vanessa Beaulieu
Greffière adjointe

Vanessa Beaulieu
Greffière adjointe